

Urbanisme

Le **Service Urbanisme** gère la mise en œuvre des politiques urbaines adaptées au territoire communal afin de tendre vers un développement harmonieux de son paysage urbain, concourant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Il a pour vocation d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol Camblyisien. Pour construire, démolir, agrandir, transformer, ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à consulter le service.

Attention : si vous entreprenez des travaux, ceux ci doivent être déclarés (service gratuit)

Quelques-unes des missions du service

- Conseil et instruction des dossiers : le service vous accompagne dans vos projets en vous donnant les premiers éléments de réponses,
- Lieu ressources : au sein du service, vous pourrez trouver de la documentation liée aux problématiques de l'urbanisme,
- Traitement des dossiers fonciers,
- Suivi des chantiers sur le terrain,
- Surveillance des constructions et occupations du sol illégales,
- Mise en œuvre de charte (architecturale, des enseignes...) : outil qui accompagne les particuliers ou professionnels, de façon à harmoniser l'ensemble architectural de la ville, et lui donner ainsi une identité forte.
- Aider le public dans les démarches d'urbanisme.

Effectuer une démarche d'urbanisme

Recensement des besoins en raccordement de fibre optique

La Communauté de communes Thelloise souhaite anticiper les besoins en raccordement de Fibre Optique des futurs occupants du territoire. Aussi, elle a mis en place un **formulaire de recensement que vous trouverez sur la colonne de droite.**

Ce dernier doit être rempli par tout demandeur (particulier, entreprise, lotisseur...) qui porte un projet de construction nécessitant un raccordement à la Fibre Optique et doit être retourné aux services de la [Communauté de communes Thelloise](#) soit directement dans le dossier de demande d'urbanisme, soit par mail contact@thelloise [dot] fr (contact[at]thelloise[dot]fr) ou par courrier.

Bon à savoir

Service Urbanisme

Centre Technique Municipal
Rue Isaac Newton
60230 Chambly

Horaires

Lundi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 13h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Uniquement sur rendez-vous

Pour toute information ou demande de rendez-vous : **01 39 37 44 00** ou [via le formulaire suivant](#)

rgba(255,255,255,1)
Formulaire fibre optique CCT
Fichier
[Formulaire recensement fibre \(.pdf - 161.94 Ko\)](#)